

ment. En fait, la construction de cette route aurait plutôt une incidence négative sur les terrains riverains de cette route dont je suis propriétaire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Dingwall:** Je remercie le ministre de sa franchise.

#### LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre.

Le ministre ou le premier ministre doit savoir que le vérificateur général a transmis au Bureau du Conseil privé une lettre qu'il aurait reçue et dans laquelle on soulevait des questions vraiment sérieuses à ce sujet.

Je prierais le premier ministre d'intervenir pour dire aux députés sur quoi ont porté les entretiens qu'il a eus avec le ministre chargé de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, et de dire s'il y avait conflit d'intérêts réel ou perçu dans cette affaire. Dans la négative, est-ce que le premier ministre voudrait déposer ce rapport, pour l'information des députés?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je suis au courant de certaines des allégations dont parle mon collègue. Elles figuraient semble-t-il dans une lettre anonyme empoisonnée adressée à un haut fonctionnaire, je pense qu'il s'agissait du vérificateur général. Elle a été transmise au greffier du Conseil privé, lequel avec. . .

**M. Nunziata:** Encore une fuite.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mulroney:** Monsieur le Président, j'essaie de répondre et les libéraux qui après avoir posé la question semblent refuser. . .

**M. Marchi:** Laissez tomber.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Le très honorable premier ministre.

**M. Mulroney:** Monsieur le Président, le dossier a été transmis au greffier du Conseil privé lequel, accompagné des représentants de ses services, a eu un entretien avec moi puis avec le ministre, examiné tous les éléments du dossier, interrogé les personnes compétentes et le ministre. Il a conclu qu'il n'y avait pas conflit d'intérêts et que

le ministre n'avait cessé d'exercer ses fonctions dans le respect des meilleures traditions de la Chambre.

Il est vrai que le gouvernement fédéral a affecté des fonds, en collaboration avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, à la construction d'une route traversant le comté de Pictou, route dont le besoin se faisait sentir depuis cinquante ou soixante ans. C'était une des rares régions du Canada qui ne disposaient pas d'une pareille infrastructure. Le gouvernement du Canada a pris la décision, de concert avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, de construire cette route dans le comté de Pictou selon les modalités requises. Cela a constitué un sage emploi des fonds publics dans la province de Nouvelle-Écosse, dans le comté de Pictou.

Il est bien connu dans la région que le député de Pictou et sa famille s'occupent d'exploitation de terrains boisés depuis des générations. Si je comprends bien, c'est le gouvernement provincial essentiellement qui a conçu cette route et en a établi le tracé. Le ministre n'en a retiré aucun avantage direct ou indirect, et tout ce qu'il a fait visait ce dont mon collègue parle souvent en Chambre, c'est-à-dire le bien-être et la promotion économique de la population et de la province de Nouvelle-Écosse.

\* \* \*

• (1450)

[Français]

#### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

##### LE NIVEAU ÉLEVÉ DE CHÔMAGE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Paul Martin (LaSalle—Émard):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre, qui a nommé le ministre du Travail ministre responsable de la région de Montréal. Nous apprenons aujourd'hui que, selon le ministre, Montréal n'a pas besoin de projets fédéraux. Or, c'est faux! Nous avons un niveau de chômage deux fois plus élevé qu'à Toronto. La fermeture de la Vickers, des raffineries de l'Est, des chemins de fer sont autant d'exemples d'abandon des conservateurs. Comment le premier ministre peut-il justifier avoir nommé un ministre qui admet avoir baissé les bras avant même d'avoir combattu pour les intérêts des Montréalais?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, évidemment mon ami de LaSalle a négligé de mentionner que depuis l'assermentation de ce